

Décrets, arrêtés, circulaires

TEXTES GÉNÉRAUX

MINISTÈRE DE L'INTÉRIEUR

Arrêté du 19 juin 2015 portant ouverture en convention avec les centres de gestion des Hautes-Alpes, des Alpes-Maritimes, des Bouches-du-Rhône et de Vaucluse, des concours externe, interne et troisième concours d'assistant territorial de conservation du patrimoine et des bibliothèques principal de 2^e classe (session 2016) par le centre de gestion du Var

NOR : INTB1517577A

Par arrêté du président du centre de gestion du Var en date du 19 juin 2015, sont organisés au titre de l'année 2016 les concours interne, externe et troisième concours d'accès au cadre d'emplois d'assistant territorial de conservation du patrimoine et des bibliothèques principal de 2^e classe dans les spécialités bibliothèque et musée par le centre de gestion de la fonction publique territoriale de Var. Les concours sont organisés par le centre de gestion du Var en convention avec les centres de gestion des Hautes-Alpes, des Alpes-Maritimes, des Bouches-du-Rhône, du Var et de Vaucluse.

Le nombre de postes ouverts aux concours est fixé comme suit :

SPÉCIALITÉ OUVERTE	INTERNE	EXTERNE	TROISIÈME CONCOURS	TOTAL
Bibliothèque	10	18	7	35
Musée	4	8	3	15

Les candidats pourront se préinscrire sur le site internet du centre de gestion (www.cdg83.fr) du mardi 29 septembre au mercredi 28 octobre 2015 inclus.

Les dossiers de candidature pourront également être retirés du mardi 29 septembre au mercredi 28 octobre 2015 inclus au siège administratif : centre de gestion de la fonction publique territoriale du Var, « Les Cyclades », 1766; chemin de la Planquette, 83130 La Garde ou par courrier du mardi 29 septembre au mercredi 28 octobre 2015 inclus (le cachet de la poste faisant foi) à l'adresse postale suivante : centre de gestion de la fonction publique territoriale du Var, Les Cyclades, 1766, chemin de la Planquette, CS 70576, 83041 Toulon Cedex 9 (le cachet de la poste faisant foi). La demande devra être accompagnée d'une enveloppe format A4, affranchie au tarif en vigueur et libellée aux nom et adresse du candidat.

La date limite de dépôt des dossiers de candidature est fixée au jeudi 5 novembre 2015. Ils devront être envoyés à l'adresse postale ou déposés au siège administratif du centre de gestion du Var, au plus tard à cette date (le cachet de la poste faisant foi).

Les épreuves écrites d'admissibilité se dérouleront le mardi 24 mai 2016 à La Garde. Le centre de gestion de la fonction publique territoriale du Var se réserve la possibilité, au regard des contraintes matérielles d'organisation, d'ouvrir aux candidats plusieurs centres d'examen pour le déroulement des épreuves écrites d'admissibilité.

Les épreuves d'admission, la période, le lieu et les modalités de déroulement de ces épreuves feront l'objet d'un prochain arrêté.

Tous renseignements complémentaires et en particulier les conditions de candidature pourront être communiqués sur simple demande adressée au président de centre de gestion du Var.